

Paris, le 26 juin 2023

## COMMUNIQUE

**DECLARATION DES TRANSACTIONS SUR ACTIONS PROPRES  
REALISEES DU 21 AU 23 JUIN 2023**

Dans le cadre de l'autorisation consentie par l'Assemblée générale pour opérer sur ses actions et conformément à la réglementation relative aux rachats d'actions, Rexel déclare ci-après les achats d'actions propres réalisés du 21 au 23 juin 2023 :

Nom de l'émetteur	Code identifiant de l'émetteur (code LEI)	Jour de la transaction	Code identifiant de l'instrument financier	Volume total journalier (en nombre de titres)	Prix pondéré moyen journalier d'acquisition	Code identifiant marché
REXEL	969500N6AVPA51648T62	21/06/2023	FR0010451203	8 852	21,5033	XPAR
REXEL	969500N6AVPA51648T62	22/06/2023	FR0010451203	3 000	21,4880	XPAR
REXEL	969500N6AVPA51648T62	23/06/2023	FR0010451203	10 308	21,6010	XPAR

Le reporting détaillé est disponible :

- sur le site internet de Rexel [www.rexel.com](http://www.rexel.com) dans l'espace Investisseurs / Information réglementée / Programmes de rachat d'actions
- ou en cliquant sur le lien suivant : <http://www.rexel.com/fr/finance/information-reglementee/programmes-rachats-actions/declarations-hebdomadaires-rachats-actions/>